



RENNES COLOMBIER – SIP

Les agents ne sont pas des pions. Ils veulent être entendus !

La dernière décennie a vu beaucoup de changements pour le personnel de la trésorerie de RENNES COLOMBIER : née de la fusion des trésoreries de RENNES nord et RENNES sud, elle a ensuite connu l'intégration de la partie impôts de RENNES banlieue ouest avec une partie de ses agents. A l'époque, la direction vantait les mérites pour le service public, les usagers et les personnels, d'une structure de grande taille en lieu et place de trois moins importantes. Tout allait être formidable, avec de meilleures conditions de travail, des agents plus spécialisés, etc. etc.

Puis vint la modification de l'accueil téléphonique avec la création de la plate-forme, la « marguerite », imposée par la direction. La mobilisation des personnels avait permis à l'époque de permettre que cette mission soit partagée entre tous les agents, au lieu des quelques uns initialement prévus dans le projet de la direction générale. Là encore, le TPG vendait le changement au nom de meilleures conditions de travail et d'un meilleur service public.

Nous voici maintenant au temps de la fusion DGI-DGCP : la trésorerie doit fusionner avec les centres des impôts rennais, sous forme de quatre SIP (services des impôts des particuliers).

Et là, tout ce qui était vrai avant devient caduque et doit être oublié ! Marche arrière toute !

Il faut maintenant accepter l'idée que le travail serait mieux fait par des petites équipes... que l'accueil téléphonique serait meilleur avec un téléphone sur chaque bureau, en même temps que le reste du travail... que la polyvalence serait la solution à tous les problèmes.

Il s'agit donc maintenant de scinder l'équipe en quatre dans quatre SIP au 1er décembre 2010.

Ainsi, dès le 1er janvier 2010, la trésorerie aura quatre numéros codiques et quatre comptabilités. Il faut donc former en urgence des agents supplémentaires pour la compta. Fin 2010, l'équipe sera éclatée en quatre :

- 4 équivalents temps plein (ETP) dans chacun des SIP Rennes Nord, Sud et Est, chargés du recouvrement, de la comptabilité et de l'accueil téléphonique pour les secteurs correspondant aux actuels centre des impôts,
- 11 ETP au CDI Rennes Ouest : 4 pour recouvrement, comptabilité et téléphone, 4 pour le contentieux antérieur de la trésorerie et 3 pour l'accueil-guichet.

Alors même que la direction déclare non viables les postes de moins de 6 ou 8 agents en milieu rural, elle crée des équipes de 4 agents dans les SIP rennais (et encore moins à Vitré, Montfort et Redon) en générant des difficultés nouvelles pour les agents.

Les spécialisations disparaissent à RENNES Colombier : il faut que les agents se forment d'urgence à la comptabilité, aux procédures collectives, etc. car chacune de ces tâches devra être faite dans chacun des SIP. Moins de souplesse dans l'organisation du travail, multiplication de tâches redondantes, modification lourde de l'accueil téléphonique... et par conséquent baisse de la qualité du service rendu aux usagers.

Les absences devront être gérées à quelques uns, ce qui provoquera un recul pour les droits à congé, horaires variables et récupérations des agents. Et on ne peut qu'avoir des inquiétudes pour l'avenir quant au droit à temps partiel (par exemple).

De même, il y aura à coup sûr dégradation des conditions de travail et perte d'efficacité (polyvalence forcée, retour du téléphone sur les bureaux, etc).

Ce sont donc les agents et les usagers qui paieront le prix de cette réforme.

Pour la CGT, la fusion DGI-DGCP n'est pas la solution pour un meilleur service public.

On en voit déjà les limites !

Les agents de la trésorerie de RENNES Colombier ne veulent pas être considérés comme des pions ! Ils veulent avoir leur mot à dire dans leurs missions et l'organisation de leur travail.

Pétition des agents de la trésorerie RENNES Colombier :

Les agents de RENNES Colombier rappellent leur opposition à la fusion DGI_DGCP.

Ils ne tiennent pas à payer le prix fort de cette réforme imposée dans le seul but de supprimer des milliers d'emplois au Trésor et aux Impôts. Ils veulent continuer à travailler dans de bonnes conditions et pour un bon service public pour les usagers.

Ils demandent à être entendus sur leurs revendications :

- Si les SIP doivent être mis en place à RENNES, ils souhaitent que leur expérience et leurs revendications soient pris en compte dans l'organisation des services.
- Ils contestent l'éclatement des tâches communes (comptabilité, téléphone) et exigent qu'une réflexion et une négociation soient menées pour l'organisation de leurs services.
- Ils refusent tout recul dans leurs conditions de travail, leurs congés, etc.

De la réponse qu'apportera la direction à ces revendications dépendra leur acceptation de rejoindre ou non les SIP au 1er décembre 2010.

NOM	Prénom	Signature